

Mercredi 6 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### IMPORTANT

## Reprise des activités des services de la Ville et de l'Agglomération

Face à l'évolution de la pandémie Covid-19 et conformément aux mesures gouvernementales, le territoire de Châteauroux entre à partir du 11 mai et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, dans une période correspondant au « sas de déconfinement ». Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole, prend les mesures suivantes, applicables à compter du lundi 11 mai quant à la reprise des activités de la Ville et de l'Agglomération.

---

De manière générale :

1. Les services de la Ville et de l'Agglomération qui n'ont jamais cessé de fonctionner pendant le confinement, retrouvent sauf exception dictée par des mesures gouvernementales un fonctionnement plus classique, conforme à ce qu'il était avant le confinement, ou adapté comme suit ci-dessous.
2. Nos services « techniques » ont déjà repris leurs activités (propreté, espaces verts, régie bâtiments, etc.) en appliquant des consignes strictes liées au contexte sanitaire actuel.
3. Nous invitons les usagers à ne pas se précipiter les premiers jours dans nos services et nos établissements (hôtel de ville, médiathèque, conservatoire...) pour éviter l'engorgement, si la démarche ne revêt pas de caractère d'urgence.

---

### ADMINISTRATION

#### Reprise normale des démarches administratives

Tous les services de la Direction des relations aux usagers (DRU) reprennent leur activité : accueil informatif, affaires générales et guichet familles, état-civil (déclarations de naissance et de décès, demandes de carte d'identité et de passeport, etc.) et domaine funéraire.

---

#### CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

L'hôtel de ville sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. À noter : seuls l'accueil informatif et les régies des parkings resteront ouverts en continu, les autres services seront fermés entre 12h30 et 13h30.

Des files d'attente vont être matérialisées en place dans le hall de l'hôtel de ville afin de réguler les flux, avec respect des distanciations (marquage au sol), gel hydroalcoolique à l'entrée, limitation à 15 usagers présents simultanément dans le hall et différenciation des flux d'entrée / sortie. Nous invitons le public à porter un masque lors de sa venue dans nos locaux et à venir individuellement.

Points particuliers :

- Pas de possibilité de louer des salles municipales, ni d'en réserver, au moins jusqu'à début juin.
- Maintien de la fermeture de la mairie annexe Saint-Jean, au moins jusqu'à début juin.
- Pas de célébration des mariages et conclusion de PACS, sauf cas d'urgence (directive de l'État).

### **Démarches d'urbanisme adaptées**

Le service urbanisme a poursuivi l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme malgré la période de confinement et la suspension des délais d'instruction prescrit par ordonnance du 15 avril 2020. Les dossiers peuvent être transmis dans les mairies des communes de rattachement du projet.

À compter du 11 mai, le public pourra être reçu par le service Urbanisme sur rendez-vous. Ces demandes doivent être adressées prioritairement par courriel en adressant un message à [ads@chateauroux-metropole.fr](mailto:ads@chateauroux-metropole.fr) (coordonnées téléphoniques des demandeurs à préciser afin d'être joint si besoin). ou par téléphone : 02 54 08 33 55.

### **Réouverture normale de l'agence postale communale Saint-Denis**

Depuis le 15 avril, l'agence postale est rouverte, les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h30 et le restera selon ces horaires pour les semaines à venir.

---

## **SÉCURITÉ**

### **Police municipale**

L'accueil de la Police Municipale sera rouvert au public, place de la Gare, aux jours et horaires habituels. La PM reste joignable au 06 34 36 36 36 et poursuit ses opérations de contrôle.

---

## **DÉCHETS**

### **Poursuite de la collecte des déchets dans toute l'Agglomération**

Comme depuis le début de la crise, toutes les collectes de déchets en porte à porte se poursuivent normalement aux jours habituels, grâce à l'investissement de nos agents et de celui de nos partenaires PAPREC-COVED.

### **Reprise de la collecte des commerçants**

Suspendue depuis la mise en place du confinement, la collecte spécifique des commerçants est reprise à partir du 11 mai aux jours habituels.

### **Gestion des déchets humides**

Les mouchoirs jetables, masques chirurgicaux, lingettes... qui peuvent présenter un risque infectieux doivent continuer à être jetés dans des sacs fermés et doublés puis dans la mesure du possible déposés dans un bac ou un seau pour la collecte des déchets humides. Il ne faut pas que ces déchets soient jetés dans un sac ou bac bleu pour la collecte des déchets secs.

---

## **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

### **Déchetteries dans toute l'Agglomération rouvertes**

Fermées depuis la mise en place du confinement, les cinq déchèteries de l'Agglomération sont rouvertes depuis le lundi 27 avril : Ardentes, Arthon, Châteauroux / Le Poinçonnet, Déols, Montierchaume. Horaires adaptés, consultables sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr).

### **Collecte des encombrants à domicile reprise**

Suspendue depuis la mise en place du confinement, l'Agglomération a repris son service de collecte des encombrants à domicile le lundi 27 avril. Modalités du dispositif consultables sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr).

### **Reprise de la collecte des vêtements**

Les colonnes VETIBOX sont de nouveau opérationnelles et peuvent accueillir le textile.

---

### **EAU POTABLE ET EAUX USÉES**

Les équipes de SAUR et de SUEZ restent mobilisées, pour tout besoin d'intervention urgente, vous devez privilégier les numéros suivants :

- SAUR : 05 87 23 10 09
- SUEZ : 09 77 40 11 29

---

### **ÉDUCATION**

#### **Système de garde d'enfants du personnel mobilisé et réouverture des crèches et des écoles maternelles et élémentaires de Châteauroux**

Une communication particulière sera faite ce jeudi 7 mai 2020.

#### **Transport scolaire**

Les circuits à assurer en fonction des retours des communes membres sur leurs réouvertures de classes seront validés d'ici jeudi soir.

#### **Dispositif de réussite éducative**

Les activités de groupe ne reprendront pas avant le 2 juin minimum. Les familles qui souhaitent un rendez-vous peuvent prendre contact au 02 54 27 59 05.

---

### **QUARTIER**

#### **Maison de quartier Est**

Pour toute information sur la reprise des activités contacter, le public peut contacter les services au 02 54 07 01 31.

---

### **SENIORS**

#### **Services du CCAS renforcés**

Renforcés depuis le lundi 16 mars, les services à destination des Seniors se poursuivent dans ce contexte sanitaire exceptionnel. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est plus que jamais mobilisé. Contact : 02 54 34 46 21. Parmi les services proposés : livraison des repas et / ou de courses à domicile, appel téléphonique des personnes vulnérables.

#### **Mesures particulières dans les Ehpad gérés par la Ville et le CCAS**

Il y a eu un assouplissement des règles liées aux visites dans les EHPAD. Concernant l'EHPAD St Jean, sur rendez-vous, une visite de 30 mn pour une personne est autorisée, les après-midi, en extérieur, limitée à deux familles à des heures différentes. Les masques, gels et visières sont fournis par l'EHPAD. Les distances de sécurité ainsi que la prise de température sont de mises.

---

### **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

Les visites dans les résidences autonomes restent proscrites.

### **Maison des Seniors**

Les activités collectives au sein de la Maison des Seniors restent suspendues. L'association « 55 et Plus » reprendra ses activités en septembre. Un accueil sur rdv est possible pour les usagers de l'Office des personnes à la retraite concernés par l'aide sociale, les repas à domicile, la livraison des courses et des masques en tissus et la téléalarme. Le service public se poursuit prioritairement en télétravail, notamment concernant les appels aux personnes âgées vulnérables.

---

## **SOLIDARITÉ**

### **Solidarité envers les plus démunis**

L'accueil quotidien des sans-abris au gymnase de Belle-Isle, avec accès aux douches, café et restauration est maintenu jusqu'au 24 mai, date annoncée par l'État dans un premier temps.

### **Distributions de denrées alimentaires**

La distribution alimentaire auprès des plus démunis se poursuit sous forme de colis alimentaires tant pour Les Restos du cœur que pour les épiceries sociales avec le soutien du CCAS, de l'ACGCS et de la Banque alimentaire. Les lieux et les horaires sont susceptibles d'évoluer, le public en sera informé directement.

---

## **ÉCONOMIE**

### **Accueil des routiers au MACH 36**

Le dispositif d'accueil à destination des routiers mis en place depuis le mardi 24 mars sur le parking technique du MACH 36, en lien avec L'Escale et l'État, est maintenu et reste inchangé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin au moins. 1 809 routiers y ont déjà été accueillis.

### **Marchés alimentaires**

Adaptés pendant le confinement, les marchés de la Ville de Châteauroux vont reprendre progressivement, avec l'ensemble des producteurs et commerçants habituellement présents. Le marché de la place de la République pourra être étendu sur le parking Jean-Jacques-Rousseau afin de proposer des espaces plus importants au niveau des allées et entre chaque commerçant. Un plan d'implantation sera produit en début de semaine prochaine. Pour le marché de la place Voltaire, tous les commerçants habituels y seront accueillis dans une implantation plus spacieuse permettant également plus de sécurité.

Parmi les mesures exceptionnelles conservées : distanciation physique à respecter entre chaque client et devant les étals.

### **Commande publique et paiement**

La commande publique reste une priorité. La Ville et l'Agglomération ont continué de lancer des consultations durant la période de confinement avec un allongement des délais pour faciliter les réponses des entreprises.

Par ailleurs, la Ville et l'Agglomération mettent tout en œuvre pour réduire les délais de paiement de leurs fournisseurs (17 jours en moyenne pour la Ville et 15 jours en moyenne pour l'Agglomération).

---

## **ENVIRONNEMENT**

### **Parcs et jardins**

Si département classé en zone rouge : le jardin public, le jardin des Capucins, Belle-Isle et tous les autres sites naturels resteront fermés au public.

---

### **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

Si département est classé en zone verte : le jardin public, le jardin des Capucins, Belle-Isle, et tous les autres sites naturels rouvrent au public.

### **Réouverture des cimetières**

Fermés au public depuis le vendredi 20 mars, les trois cimetières de la Ville de Châteauroux rouvrent. Il est préconisé aux familles de respecter les mesures de distanciation physique dans l'enceinte. Le nombre de 20 personnes prévu pour les inhumations reste en vigueur.

### **Réouverture des toilettes publiques**

Fermés depuis la mise en place du confinement, les toilettes publiques de la Ville de Châteauroux resteront fermées au public, dans l'attente d'un nouveau protocole sanitaire à définir. Ouverture exceptionnelle les jours de marchés, pendant leur durée, des toilettes République et Voltaire.

---

## **CULTURE**

### **Réseau des bibliothèques**

Réouverture de la Médiathèque à partir du mardi 12 mai, de la bibliothèque Beaulieu à partir du lundi 18 mai et de la bibliothèque Saint-Jean à partir du mardi 19 mai.

Limitation du nombre d'usagers et du temps de présence dans les bâtiments, port du masque fortement recommandé pour le public. Réduction du nombre de places assises dans les locaux. Réouverture du cyber-espace de la Médiathèque (1 poste sur 3).

La boîte retour 24h/24 (Médiathèque) et les automates de prêt / retour (Médiathèque + bibliothèques de quartier) seront remis en service, avec gel hydroalcoolique à proximité.

Fermeture de l'espace presse au moins jusqu'à début juin, ainsi que de la salle de travail et de l'auditorium.

Le dispositif « Livres et moi » (partenariat avec le CCAS) sera remis en place, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

À noter que les documents rendus par les usagers à l'issue de la période de confinement ne pourront être remis en circulation immédiatement car ils devront être placés « en quarantaine » quelques jours.

Pas de reprise des animations et ateliers avant la rentrée de septembre 2020.

### **Conservatoire à rayonnement départemental**

Réouverture progressive à partir du jeudi 14 mai. Les disciplines ont été listées, en fonction de la reprise des cours en établissement, l'enseignement à distance et les enseignements pour lesquelles une reprise est impossible.

Bâtiments utilisés : le bâtiment principal, Françoise-Katz et la chapelle des Rédemptoristes. Le bâtiment danse de la rue Gabriel-Nigond restera fermé au moins jusqu'à début juin, la danse étant assimilée à une discipline sportive collective.

L'accès du public aux locaux sera limité, notamment pour les parents d'élèves, et le port du masque à l'intérieur des locaux sera fortement recommandé pour le public et les élèves.

Les examens se feront sur la base du contrôle continu.

Les élèves et parents d'élèves vont être contactés dans les jours à venir pour savoir s'ils envisagent la fréquentation des cours proposés en présentiel.

### **École des Beaux-arts**

Réouverture à partir du jeudi 14 mai, avec une liste des disciplines pouvant reprendre en cours d'établissement. Une alternance des cours une semaine sur deux est prévue afin de limiter la taille des groupes.

---

## **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

L'accès du public aux locaux sera limité, notamment pour les parents d'élèves, et le port du masque à l'intérieur des locaux sera fortement recommandé pour le public et les élèves.

Réouverture de la galerie Marcel-Duchamp, avec une jauge maximale en cours de définition.

Les élèves et parents d'élèves vont être contactés dans les jours à venir pour savoir s'ils envisagent la fréquentation des différents cours.

Les jurys prévus fin juin pour l'accès à la classe préparatoire de l'EMBAC pour l'année scolaire 2020/2021 se dérouleront normalement.

### **Musée Bertrand**

Réouverture à partir du mardi 12 mai, y compris de la boutique.

Le nombre d'usagers pouvant être présents simultanément au sein du musée sera limité. Pour ce qui est de la boutique, un seul usager à la fois pourra y rentrer.

Le port du masque par le public à l'intérieur des locaux sera fortement recommandé.

### **Archives municipales**

Réouverture de la salle de consultation de documents à partir du lundi 11 mai, uniquement sur rendez-vous (02 54 08 33 00) et dans la limite d'un usager à la fois. Le port du masque sera fortement recommandé pour le public.

### **MACH 36**

L'établissement reste fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Les nouvelles dates des événements sont consultables sur le site Internet [www.mach36.fr](http://www.mach36.fr).

---

## **SPORT**

### **Équipements sportifs**

Les piscines, gymnases, stades, etc. restent fermés dans l'immédiat, au moins jusqu'à la fin de la première phase du déconfinement, annoncé au 1<sup>er</sup> juin.

---

## **TRANSPORT & STATIONNEMENT**

### **Reprise normale des transports publics**

Adapté depuis la mise en place du confinement, le réseau Horizon va reprendre un service quasi normal (75 à 80% des services assurés). Seuls certains doublages de la ligne 1 et les lignes à vocation scolaire ne seront pas remis en place. La vitre de protection du conducteur restera remontée. La traduction des consignes nationales à venir complètera ce dispositif de base. Toutes les informations sur : [www.bus-horizon.com](http://www.bus-horizon.com).

### **Reprise réglementaire du stationnement**

Gratuit depuis la mise en place du confinement, le stationnement en surface dans les deux zones de stationnement redevient payant. Les parkings en ouvrage reprennent leur fonctionnement habituel pour les abonnés et redeviennent payants pour le public. Les différents abonnés seront contactés directement par courrier ou par courriel pour procéder à une régularisation de leur situation (avril et mai).

---

## **CONTACT PRESSE**

Alexis Rousseau-Jouhennet

[alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr](mailto:alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 35 40

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)